

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEPT-SAULX**

Séance du 08 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit février à 19 heures 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Valérie CHAUMET, Maire.

Présents: Tous les membres en exercice, excepté Vincent PIERRET qui a donné pouvoir à Hubert GREFFIER, Éric WAFFELAERT qui a donné pouvoir à Jean-Marc LEFEVRE, Daniel ANTOINE, Guillaume BRAVO SEGORBE et Emmanuel VATTAT excusés.

Solène MOUZON a été nommée secrétaire de séance.

N°01/2022 PROJET DE VIDEOPROTECTION

Mme Le Maire fait part au Conseil Municipal :

- Du devis estimatif du SIEM pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune, d'un montant de 77 150 E/HT,
- Du devis de raccordement à la fibre de Losange d'un montant de 19 530 €/HT.

Soit un montant total de 96 700 €/HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres qui ont pris part à la délibération, le conseil accepte le lancement du projet et autorise Mme Le Maire à :

- Signer une convention de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre avec le SIEM,
- Faire les demandes de subvention, DETR, FIPD et auprès de la Région Grand Est,
- Signer les documents s'y afférents.

N°02/2022 FACTURE LEON NOEL

Madame Le Maire informe de la réalisation des travaux de réfection pour la mise en sécurité des linteaux de la mairie, pour un montant de 1401.97 €/TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres qui ont pris part à la délibération, le conseil approuve le règlement de la facture et inscrira le montant en investissement du prochain budget.

N°03/2022 FACTURE TDA

Madame Le Maire informe avoir mandaté TDA pour l'étude de la démolition et la reconstruction d'un bâtiment communal, pour un montant de 4260.00 €/TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres qui ont pris part à la délibération, le conseil accepte et inscrira le montant en investissement du prochain budget.

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEPT-SAULX**

Séance du 08 février 2022

Valérie CHAUMET Informe

- Que Damien MOTTET a fait intervenir la Société HAEZEBROUCK sans en avertir la mairie, pour la remise en route de l'Angélus qui avait été retiré auparavant à la demande des riverains. La Mairie a réglé la facture. Elle rappelle à l'ensemble du conseil que ce genre d'intervention doit au préalable être validée par la mairie.
- Qu'elle a pris un arrêté pour le retrait des délégations de Daniel ANTOINE, tout en précisant que celui reste toujours Adjoint.
- Qu'elle a pris contact avec LOSANGE et que l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique devrait avoir lieu le 21 mars 2022.
- Des dates des futures élections présidentielles le 10 et 24 avril 2022.

Madame le Maire constate que l'ordre du jour est épuisé, remercie les membres présents et lève la séance à 19h35.

Valérie CHAUMET
Maire

Jean-Marc LEFEVRE
1^{er} Adjoint

Béatrice JOLLY
2^{ème} Adjoint

Daniel ANTOINE
3^{ème} Adjoint

Jean-Philippe MOUZON
4^{ème} Adjoint

Évodie BONJEAN
Conseillère

**Guillaume
BRAVO-SEGORBE**
Conseiller

Hubert GREFFIER
Conseiller

Didier GRIFFON
Conseiller

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEPT-SAULX**

Séance du 08 février 2022

**Chantal MADIOT
Conseillère**

**Damien MOTTET
Conseiller**

**Solène MOUZON
Conseillère**

**Vincent PIERRET
Conseiller**

**Emmanuel VATTAT
Conseiller**

**Éric WAFFELAERT
Conseiller**